

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA FORMATION  
PATRIOTIQUE  
PROVINCE DE RUTANA.  
COMMUNE DE GIHARO.

Source de financement: Commune de GIHARO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°  
DNCMP/296./F/2017 POUR LA FOURNITURE DU CAMION  
BENNE BASCULANTE

Date de publication :...06.../...07.../2017

Date d'ouverture des offres/...07.../...08.../2017

Juillet 2017

**AVIS D'APPEL**  
**PREMIÈRE PARTIE : PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES**

**DATE DE PUBLICATION** : Le 06 / 07 /2017

**DATE D'OUVERTURE** : Le 07 / 08 /2017

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**Objet :**

La Commune GIHARO invite par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de Camion Benne Basculante neuf.

**Financement du marché**

1. La Commune Giharo compte financer l'exécution de ce marché sur les fonds propres de l'exercice budgétaire 2017

**Spécifications du marché**

2. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le Manuel des procédures de passation des marchés publics.
3. Le véhicule est à livrer dans un délai de 30 jours comptés dès la réception de la lettre de marché ou contrat de marché. **Le lieu de livraison est la Commune de GIHARO.**

**Conditions de participation**

4. La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou en association ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
5. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

**Consultations et acquisition du dossier d'appel d'offres**

6. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté au bureau communal de GIHARO moyennant au paiement d'un montant de **'Cent mille francs burundais (100.000 FBU)'** dont la moitié est à verser au comptes n° 0087617-44 ouvert au nom de la Commune Giharo et l'autre moitié au compte n°1101/001.04 ouvert à la BRB.  
Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

### Présentation de l'offre

7. Les offres devront être soumises à la Commune **au plus tard le 07/08/2017 à 9 H 00.**

**Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

### **Garantie bancaire de soumission**

8. Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission de "**Cinq millions de francs burundais ( 5 000 000 FBU)**". La validité de la garantie de soumission est de 90 jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres. **Son absence entrainera le rejet de l'offre.**

### **Validité des offres**

9. Les offres sont valables pendant une période de **30 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

### **Date limite de dépôt des offres**

10. Toutes les offres doivent être déposées à la Commune de Giharo au plus tard **le 07/08/2017 à 9 H 00'**, date d'ouverture des offres, pour permettre leur enregistrement.
11. Toute offre reçue après l'ouverture des offres ne sera pas prise en considération.

### **Séance d'ouverture des offres**

12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la DNCMP **le 07/08/2017 à 9 heures 30'** dans la salle des réunions de la Commune Giharo.
13. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture et par un représentant de la DNCMP et transmis à la DNCMP.

### **Critères de qualification**

14. Les exigences en matière de qualification sont :

#### Exigences techniques

- l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR ;
- la preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- la caution bancaire de soumission (sous forme de garantie bancaire) ;
- le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- le prospectus original des véhicules à fournir ;

- l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original ;
- l'adresse fixe connue, le domicile élu ou le siège social ;
- l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du Commerce en cours de validité.
- fournir une attestation de capacité financière en vue d'exécuter ce marché ;
- une autorisation du fabricant (document d'un concessionnaire n'est pas accepté) ;
- spécifications techniques des véhicules à fournir.

#### Exigences financières

- L'acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
- Les bordereaux de prix dûment remplis suivant le modèle en annexe ;
- Le délai de livraison.

La Commune Giharo se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles ne lui paraît satisfaisante. En cas d'annulation du présent appel d'offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

L'ADMINISTRATEUR COMMUNAL DE GIHARO

Denise BAHENDUBONA

